ABBAYE DE CLUNY

Bourgogne

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

LA SAISON MUSICALE DE L'ABBAYE DE CLUNY
DEUX CONCERTS EN 2013
DEUX CONCERTS EN 2014

Depuis trois ans, le Centre des monuments nationaux propose à l'abbaye de Cluny des concerts d'exception dans des espaces historiques.
Différentes salles de l'abbaye de Cluny ont accueilli des moments musicaux et des concerts tels que le Requiem de Mozart en 2012 dans le Farinier; le Stabat Mater de Pergolese dans la Grande Galerie en 2011et dans le Lavabos des Moines, en 2012, deux espaces de l'abbaye du XVIIIe siècles.

La saison 2013 s'achèvera par deux concerts dédiés au compositeur **W.A. Mozart le 24 et le 25 août**. Ces deux soirées proposeront au public de larges extraits de la Flûte Enchantée et de la messe en Ut mineur.

La saison 2014 sera marquée par deux temps forts :

- Le **1er juillet 2014** dans le Farinier : pour le concert d'ouverture de saison, une master-classe sera mise en place pour une **création pour solistes** vocaux et instrumentaux sous la direction du chef de chœur, Jean-Louis Rébut.
- Le **31 août 2014**, la soirée de clôture de saison sera consacrée à la musique italienne. **L'école vénitienne** de Gabrieli, Schütz, Croce ou encore Benevoli seront mis à l'honneur.

- Dans le cadre des **Rencontres Musicales de l'Abbaye de Cluny,** des masterclasses se tiendront tout au long de l'année. Elles seront suivies d'auditions proposées aux visiteurs de l'abbaye de Cluny.

Proposition de partenariat

Certains postes financiers n'ont pas pu être commandés avec le budget initial.
Aussi, il est proposé aux entreprises du territoire d'accompagner l'évènement en participant financièrement.

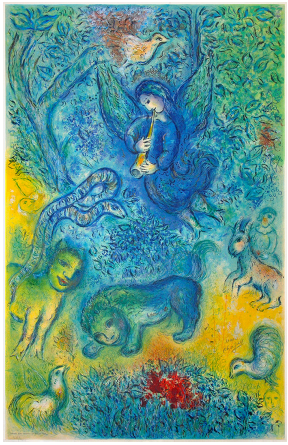

2013

Concerts Mozart, les 24 et 25 août 2013
« La Flûte enchantée » et
« Messe en Ut Mineur3

La participation peut s'élever à

4 000 € TTC

2014

Concert d'ouverture, le 1er juillet 201'
« Création pour solistes »

La participation peut s'élever à

5 000 € TTC

Concert l'Ecole Vénitienne, le 31 août 2014
Pour ce concert de clôture de saison, la participation peut d'élever à :

4 000 € TTC

Si vous êtes une entreprise :

- vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant du don
- ainsi que de contreparties en nature à hauteur de 25% supplémentaires

Si vous êtes un particulier :

- vous bénéficiez d'une réduction de votre impôt sur le revenu égale à 66% du montant du don (dans la limite de 20% du revenu imposable)
- vous recevez des invitations gratuites valables dans les 96 monuments gérés par le CMN dans toute la France.

Pour nous contacter :

Centre des monuments nationaux
Abbaye de Cluny
Rue Porte de Paris
71250 Cluny

François-Xavier Verger, administrateur
06 83 44 02 59
francois-xavier.verger@monuments-nationaux.fr

Virginie Goutayer, chargée de l'offre culturelle
06 73 48 49 09
virginie.goutayer@monuments-nationaux.fr